



Les marais desséchés de Puyravault et de Champagné, entre la Prise et Maillezais, vus depuis la digue.

IVR52\_20178500146NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés